

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ZERO WASTE FRANCE

2022

**Page 6**  
25 ans d'actions

**Page 10**  
Manifeste

**Page 12**  
Zoom sur les actions  
juridiques

25 ANS !



# SOMMAIRE

## PAGE 3 - ZERO WASTE FRANCE

Page 3 - L'association

Page 5 - Les chiffres clés de 2022

Page 6 - 25 ans d'actions

Page 8 - Équipe et gouvernance

## PAGE 9 - UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE

## PAGE 10 - LES ACTIONS ET PROJETS 2022

Page 10 - Défendre un autre modèle de société

Page 11 - Décrypter et dénoncer

Page 13 - Accompagner et proposer des solutions

## PAGE 15 - PASSAGES MÉDIATIQUES

## PAGE 16 - LE MOUVEMENT ZERO WASTE

Page 16 - Les groupes locaux

Page 21 - La Maison du Zéro Déchet

Page 22 - Le Réseau Consigne

## PAGE 23 - NOS ADHÉRENT·ES

## PAGE 25 - BILAN FINANCIER



# ZERO WASTE FRANCE

## L'ASSOCIATION

### Qui sommes-nous ?

Zero Waste France est une association environnementale qui milite depuis 1997 pour la **préservation des ressources naturelles** et la **prévention des déchets**, en privilégiant la réduction à la source.

Elle a pour objectifs :

- de militer pour une **société sobre et efficiente** ;
- d'alerter sur la **quantité et la nocivité des déchets**, y compris dans le cadre de leur traitement ;
- d'oeuvrer au **respect de l'ordre de priorité des modes de traitement des déchets** (réutilisation, valorisation des déchets organiques, recyclage, élimination).

Les dons des citoyen·nes permettent à Zero Waste France de rester **indépendante** vis-à-vis des pouvoirs publics et des entreprises.



### Les missions

La mission de Zero Waste France est de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage, à l'échelle individuelle et collective, à travers différents types d'actions :

- **influencer les décideurs et décideuses politiques français·es et européen·nes** pour l'élaboration de nouvelles lois plus ambitieuses sur la réduction des déchets ;
- **informer les citoyen·nes des enjeux**, notamment réglementaires, liés à la prévention et la gestion des déchets ;
- **dénoncer et intenter des actions en justice** contre les organisations qui ne respectent pas leurs obligations juridiques ;
- **soutenir et accompagner les acteurs et actrices de terrain** telles que les collectivités et les associations locales.

L'association inscrit ses actions dans le cadre d'une **transition écologique globale**, respectueuse des droits humains et qui prend davantage en compte les besoins des populations les plus défavorisées et des générations futures.

## Les partenaires

L'association fait partie de différents réseaux associatifs :

#break  
free  
from  
plastic



## Les principaux domaines d'expertise :

- les emballages à usage unique, avec pour alternatives la consigne pour réemploi et le vrac ;
- le recyclage, en particulier des déchets plastiques ;
- les biodéchets ;
- la consommation d'objets neufs et le gaspillage des ressources, notamment dans le secteur de la mode ;
- la réglementation française et européenne sur la prévention et le traitement des déchets ;
- la prévention et la gestion des déchets à l'échelle des collectivités ;
- la démarche zéro déchet dans le sport, dans l'événementiel et dans les commerces de bouche.



## LES CHIFFRES CLÉS DE 2022



**4 305**

**ADHÉRENT·E·S**



**33**

**ARTICLES  
PUBLIÉS SUR  
LE SITE WEB**



**207**

**PASSAGES  
MÉDIATIQUES**



**26 000**

**ABONNÉ·ES À LA  
NEWSLETTER  
GÉNÉRALE**



**98 000**

**FANS SUR  
FACEBOOK**



**47 000**

**PERSONNES  
INSCRITES AU  
DÉFI "RIEN DE NEUF"**

# 25 ANS D' ACTIONS

En 2022, Zero Waste France a marqué son 25e anniversaire. Depuis sa création, l'association a mené de très nombreuses actions, avec toujours la volonté de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de nos modes de production et de consommation, mais aussi avec l'ambition de faire évoluer les politiques publiques dans une perspective zéro déchet, zéro gaspillage.

Mobilisation sur le terrain, création de rapports et propositions d'alternatives, accompagnement, dénonciation... Les projets et campagnes prennent des formes très différentes mais servent un même objectif : **réduire les déchets et le gaspillage de ressources !**

Le périmètre d'action de l'association s'est étendu au fur et à mesure de son existence. Durant ses premières années d'existence, elle s'est d'abord attaquée à la partie aval en alertant sur les **pollutions dues au traitement des déchets**, en dénonçant des décharges ne respectant pas la réglementation et en luttant contre la construction de nouveaux incinérateurs. Avec le temps, ses combats se sont élargis à la partie amont, afin d'**attaquer le problème à la source**, en réduisant la quantité de déchets que nous produisons.

## 10 DATES CLÉS À RETENIR



## Temps forts autour de cet anniversaire

Cette année spéciale a été l'occasion pour Zero Waste France d'organiser différents moments marquants autour de son histoire.

Pour fêter ces 25 ans, un adhérent historique de Zero Waste France a souhaité faire un don de 25 000 € à l'association. Afin d'engager le plus de citoyen·nes possible, une opération de doublement de don a été mise en place durant le mois de mars : chaque don réalisé était ainsi automatiquement doublé par ce généreux donateur. Ce dispositif a entraîné ainsi une grande vague de générosité.

Lors du week-end des rencontres nationales organisé à Paris avec nos groupes locaux (voir p.18), différentes animations ont été proposées aux militant·es retraçant les grandes actions de Zero Waste France depuis sa création. L'occasion de célébrer les victoires remportées, tout en faisant le plein d'énergie pour conquérir de nouvelles avancées !

Un quiz permettant de tester ses connaissances sur la démarche zéro déchet, zéro gaspillage a été lancé au mois de septembre. Celui-ci a pour vocation, d'une part, de déconstruire des idées reçues récurrentes et de rappeler certains ordres de grandeurs ; d'autre part, de mieux connaître la manière dont agit Zero Waste France.



# ÉQUIPE ET GOUVERNANCE



**Pauline Debrabandere**  
Responsable du  
programme Territoires



**Alice Elfassi**  
Responsable des  
affaires juridiques



**Manon Richert**  
succède à Marine Foulon  
en tant que Responsable  
communication



**Chloë Dumas**  
succède à Valentine Cancel  
en tant que Coordinatrice  
des groupes locaux



**Juliette Franquet**  
Directrice  
de l'association



**Moïra Tourneur**  
Responsable plaidoyer



**Aurélien Dumont**  
Chargé des relations  
adhérent-es



**Hélène Ngo**  
succède à Louise Rieffel  
en tant que Responsable  
administrative et  
financière



**Thierry Zuili**  
Chargé de sensibilisation  
citoyenne

Un grand merci à Laura Frouin, qui rejoint l'équipe de la Maison du Zéro Déchet en tant que co-directrice de l'association, pour tout le travail accompli en tant que chargée de projets de Zero Waste France.

Toute l'équipe témoigne toute sa reconnaissance à Valentine Cancel, Marine Foulon, Louise Rieffel et Julie Sauvêtre pour leurs contributions au développement de l'association. Merci également aux volontaires en service civique et aux stagiaires :  
Théo Céraline - Léo Faure - Nicolas Grojnowski - Mariana Moreira Marques - Emma Moyon - Tomas Pierna - Elise Pizzo.

## **Merci au conseil d'administration**

Jörg Adamczewski – Nicolas Chatal – Maguelone Davion – Donna Hentges – Marion Jarillot – Michel Knoerr – Soizic Le Lann –  
Alexia Le Quilliec – Salvo Manzone – Anne-Laure Paty – Paul Stouls – Benjamin Thiant

# UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE

## UN APERÇU DES GRANDS PROJETS



### JANVIER

Décryptage des nouveautés de la loi AGEC



### FÉVRIER

Recours contre la baisse du fonds réparation



### MARS

Plainte contre le centre de tri à Saint-Chamas



### AVRIL

Mois des étudiant·es du Défi "Rien de neuf"  
Rencontres nationales et Assemblée générale



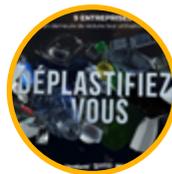
### JUIN

Mois du sport et plainte contre Adidas et New Balance pour greenwashing



### JUIN

Interpellation sur la consigne pour réemploi



### SEPTEMBRE

Mise en demeure de 9 entreprises de l'agroalimentaire



### OCTOBRE

Sortie du livre "Déchets partout, justice nulle part"



### NOVEMBRE

Mobilisation des militant·es pour la Semaine européenne de réduction des déchets



### DÉCEMBRE

Mobilisation contre la vente sous plastique des fruits et légumes frais

# LES ACTIONS ET PROJETS 2022

## DÉFENDRE UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ

### Une autre empreinte

En 2022, année d'élections présidentielle et législatives, Zero Waste France a remis en lumière son projet de société à travers la campagne **“Une autre empreinte”**. Objectif : rappeler qu'au-delà de l'action individuelle, la démarche zéro déchet, zéro gaspillage, implique une **responsabilité collective**, en particulier des décideur-euses politiques et économiques, pour apporter une réponse aux enjeux environnementaux à la fois forte, rapide et juste.

Concrètement, dans le cadre de cette campagne, Zero Waste France défend plusieurs grandes propositions pour des politiques publiques et des pratiques de production et de consommation **respectueuses de l'environnement et socialement justes** (voir p.11).

L'association a également produit et diffusé des contenus sur son site web et ses réseaux sociaux pour alerter le plus grand nombre sur les impacts des déchets sur le climat et la biodiversité. Enfin, Zero Waste France a organisé plusieurs événements à la Maison du Zéro Déchet, parmi lesquels une projection-débat du documentaire **“The Story of Plastic”** et une conférence sur la démocratie environnementale.

### “Déchets partout, justice nulle part”

Pour incarner la vision de Zero Waste France pour une autre empreinte, Moïra et Alice, responsables du plaidoyer et des affaires juridiques de l'association, ont co-écrit un ouvrage publié aux éditions Rue de l'Échiquier, **“Déchets partout, justice nulle part”**.

Ce manifeste entend clarifier la place d'une démarche politique et sociétale zéro déchet, zéro gaspillage, à l'aune des enjeux de justice environnementale, économique, sociale et démocratique. Car réduire les déchets, c'est réduire la pression de l'humain sur les ressources mais aussi sur les populations précarisées, tout en réinterrogeant nos modèles économiques et nos engagements démocratiques. Chaque fin de partie résume les propositions que l'association porte à travers son plaidoyer au quotidien : une planification du nombre d'incinérateurs pour les limiter au traitement de la part incompressible de nos déchets résiduels d'ici 2035, une TVA réduite pour les activités de réemploi et de réparation et les biens qui en sont issus, une interdiction des exports de déchets hors de l'Union européenne, une prise en compte obligatoire de l'avis du public dans le cadre des consultations sur les nouvelles réglementations...

[En savoir plus et commander le livre](#)

# DÉCRYPTER ET DÉNONCER

## Un plaidoyer pour une autre empreinte

Dans la continuité de la publication de son [manifeste pour un projet de société zéro déchet, zéro gaspillage](#), l'association a porté plusieurs de ses propositions pour une autre empreinte selon les différentes opportunités législatives et réglementaires. Elle a poussé pour des trajectoires de réduction et de réemploi en matière d'emballages comme de textiles et a défendu des propositions pour une nouvelle approche économique et sociale de l'enjeu des déchets dans le cadre du [projet de loi de finances 2023](#). De même, pour avancer vers une réduction du recours à l'incinération des déchets, Zero Waste France a plaidé pour retirer l'incinération des biodéchets et la mise en décharge de la liste des sources d'énergies renouvelables lors des débats autour du [projet de loi Énergies renouvelables](#) : si la mesure a partiellement été adoptée au Sénat, elle a malheureusement été retirée à l'Assemblée.

Au quotidien, l'association a pris position en faveur de la réduction des déchets à la source dans diverses instances : au sein de la [commission inter-filières REP](#) qui se réunit une à deux fois par mois ou encore au Sénat lors d'une audition sur la gestion des déchets en outre-mer ; elle a aussi interpellé des entreprises qui ne respectent pas la loi, notamment Mediapost qui distribuait illégalement de la publicité et Intermarché qui mettait en vente des produits plastiques à usage unique interdits.

[En savoir plus sur notre plaidoyer en 2022](#)

## Loi AGEC : les avancées en danger

L'année 2022 a vu plusieurs mesures phares de la loi entrer en vigueur. Parmi elles, la mise en œuvre décalée de fonds réparation amputés a tout particulièrement préoccupé Zero Waste France. Ces fonds, censés faciliter l'accès notamment financier à la réparation pour les particuliers, ont vu leur enveloppe réduite de moitié avant même leur déploiement. Après avoir dénoncé la régression des montants et attaqué l'État en justice à ce sujet en février (voir p.12), l'association a profité de l'examen du [projet de loi Pouvoir d'achat](#) au Parlement à l'été pour tenter de revaloriser les fonds.

Autre preuve que les avancées ne sont jamais totalement acquises, [l'interdiction d'emballages plastiques pour la vente de fruits et légumes frais](#) s'est invitée au cœur de l'actualité en fin d'année. Entrée en vigueur au 1er janvier 2022, la mesure s'est retrouvée en sursis après avoir été annulée par le Conseil d'État à la suite de recours de l'industrie plastique. Zero Waste France ne lâche rien : entre dénonciation et mobilisation, elle a initié une pression publique sur les industriels du plastique.



## Zoom sur les actions juridiques

En 2022, Zero Waste France a introduit plusieurs nouveaux recours en justice :

- en février 2022, l'association a déposé un recours devant le Conseil d'Etat avec l'ONG Les Amis de la Terre pour demander l'annulation du décret divisant par deux le montant minimal des **fonds de réparation** ;
- elle a aussi déposé plainte contre la société responsable de l'incendie d'un **centre de tri des déchets à Saint-Chamas** dans les Bouches-du-Rhône, dû à un stockage de quantités démesurées et illégales de déchets sur le site ;
- l'association s'est jointe au recours interassociatif contre le décret d'application de la **loi Séparatisme**, contraignant les associations agréées par l'État à signer un contrat d'engagement républicain qui restreint les libertés d'association et d'expression ;
- enfin, Zero Waste France a déposé plainte en juin 2022 contre les marques Adidas et New Balance pour **greenwashing** dans leurs arguments de vente.



L'association a également mis en demeure en septembre 2022, avec les ONG Clientearth et Surfrider Foundation Europe, neuf entreprises de l'agroalimentaire au titre de leur **devoir de vigilance sur la pollution plastique** liée à leurs activités.

Par ailleurs, l'association a continué à suivre plusieurs procédures en cours : le recours à l'encontre de **l'incinérateur de la Chapelle-Saint-Luc dans l'Aube** avec l'association Aube Durable, le recours opposant plusieurs associations (Zero Waste France et quatre de ses groupes locaux bretons ainsi que l'association Eaux & Rivières de Bretagne) à la **Région Bretagne** au sujet de son plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), ou encore le contentieux avec le Collectif 3R (groupe local de Zero Waste France) relatif à la reconstruction de **l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII** en région parisienne.



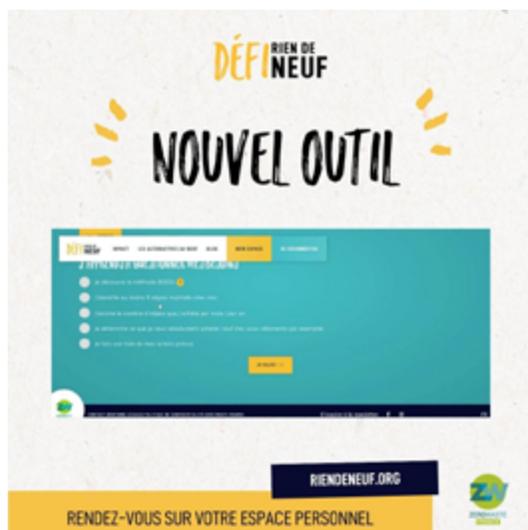
# ACCOMPAGNER ET PROPOSER DES SOLUTIONS

## Le Défi “Rien de neuf” se met au sport

Le Défi “Rien de neuf” consiste à essayer d’acheter le moins d’objets neufs tout au long de l’année. Depuis 2018, près de 47 000 personnes participent à cette expérience, qui est un moyen de sensibiliser les citoyen·nes aux impacts du neuf, de leur faire découvrir les alternatives (questionner ses besoins, réparer, acheter d’occasion, fabriquer...) et de les faire agir collectivement.

En 2022, Zero Waste France a revu les outils de mobilisation du Défi : le stand, le jeu de plateau et le site web ont tous bénéficié d’une refonte, afin d’être plus attractifs pour le grand public. Le site du Défi s’est ainsi doté d’un outil de progression pour renforcer l’engagement des personnes inscrites en les

invitant à réaliser des missions, en commençant par exemple par réaliser l’inventaire des objets que l’on possède déjà, pour ensuite apprendre à en prendre soin et enfin s’engager dans des initiatives solidaires. Chaque conseil appliqué permet de débloquent des niveaux et de recevoir ponctuellement des récompenses.



En avril, le Défi s’est tout particulièrement adressé aux étudiant·es, à travers des conseils pratiques et des témoignages partagés sur Instagram, mais aussi une journée dédiée organisée à la Maison du Zéro Déchet. Au regard de l’intérêt du public étudiant pour le Défi, d’autres événements ont été organisés dans le cadre universitaire, permettant de sensibiliser un plus large public et de mobiliser des bénévoles pour l’animation du stand.



Comme en 2021, le mois de juin a été dédié au sport, avec un accent mis sur les pratiques de greenwashing des marques, en lien avec la campagne de Zero Waste France #OnLaissePasPasser.

Le Défi s’est également fait le relais du grand jeu de piste du sport zéro déchet, conçu par l’équipe de Zero Waste France et organisé à la Maison du Zéro Déchet, en partenariat avec Le Parisien, pour promouvoir les alternatives écologiques et solidaires dans le sport.



## Programme Territoires

Lancé dès 2015, [le programme Territoires](#) a pour objectif d'accompagner les collectivités locales dans l'élaboration et l'application d'une démarche zero waste sur leur territoire. A travers des matinées techniques d'échanges, des ressources disponibles gratuitement en ligne et des formations professionnelles, Zero Waste France apporte une expertise juridique et opérationnelle sur les chantiers de réduction des déchets, promeut les retours d'expérience de territoires pionniers et crée des liens entre acteurs et actrices mobilisés sur le sujet.

En 2022, Zero Waste France a organisé **trois matinées techniques** gratuites et ouvertes à tou·tes à destination des élu·es et des professionnel·les :

- une matinée technique sur les leviers d'action pour développer le **réemploi des emballages** sur le territoire, organisée le 10 mars avec le Réseau Consigne. A cette occasion, Zero Waste France a exposé les enjeux du réemploi. De son côté, le Réseau Consigne a présenté son [guide](#), qui recense les leviers d'action à disposition des collectivités locales et rassemble des retours d'expérience. [Voir le replay du webinaire](#) ;

- une matinée technique sur le **zéro déchet et zéro gaspillage au sein des clubs sportifs**, organisée le 9 juin. Quatre acteurs ont partagé leurs expériences et les accompagnements réalisés sur leur territoire. [Voir le replay du webinaire](#) ;

- une matinée technique sur la **commande publique contre les déchets plastiques**, organisée le 17 novembre avec le WWF. [Voir le replay du webinaire](#) ;

Chacune de ces matinées techniques a rassemblé des participant·es, issues de collectivités locales, des acteurs économiques et des citoyen·nes membres de groupes locaux ou partenaires associatifs locaux.

Plus de 20 articles et dossiers dédiés aux thématiques territoriales (renforcement de la prévention des déchets, développement du réemploi, leviers d'action par type de collectivités...), et plus de 25 articles d'actualités sur des sujets transversaux (lutte contre l'usage unique, actualités européennes...) ont été diffusés via notre newsletter spéciale Territoires.

1550 inscrites à la newsletter "Territoires"



# PASSAGES MÉDIATIQUES

20 minutes

60 millions de consommateurs

Actu-environnement.com

actu.fr

AEF

Alternatives économiques

BFMTV

Brut

C8

Ca m'intéresse

Capital

Challenges

Consoglobe

Contexte

Environnement Magazine

Europe 1

Femme Actuelle

France 2

France 3

France Bleu

France Culture

France Inter

France Info

Geo

GoodPlanet Mag

Huffington Post

ID, l'info durable

L'Équipe

L'Express

L'Obs

La Croix

La Gazette des communes

La Lettre du Cadre

La Voix du Nord

Le Figaro

Le Journal du Dimanche

Le Monde

Le Moniteur

Le Parisien

Le Point

Le Progrès

Les Echos

Libération

LSA

M6

Mediapart

Natura Sciences

Novethic

Ouest France

Pleine vie

Que Choisir

Radio Canada

Radio Classique

Radio Scoop

Radio Sensations

RCF

Recyclage récupération

Réforme

Reporterre

RFI

RMC

RTL

Slate

Sud Ouest

TFI

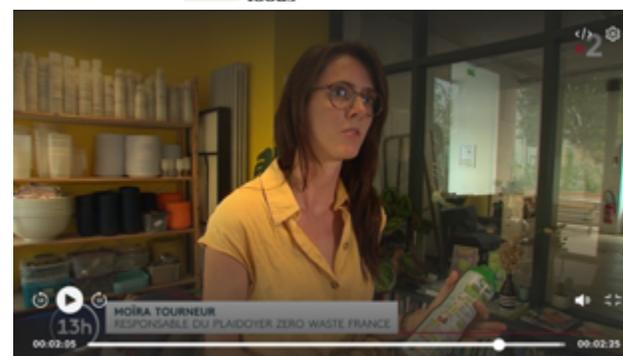
The Guardian

Vert

We demain

ZeGreenWeb

Zone Bourse



Plus de 200 passages médiatiques !





## Les chiffres du réseau en 2022



**110**

**GROUPES  
LOCAUX**



**1600**

**ÉVÉNEMENTS  
ORGANISÉS**



**1000**

**BÉNÉVOLES**

**1**

**RENCONTRE  
RÉGIONALE  
EN LIGNE**

**19**

**SALARIÉ·ES**

Strasbourg, Paris, Essonne, Lyon,  
Bordeaux, Toulouse, Rouen,  
Martinique, Marseille, Montpellier,  
Touraine

**8**

**VOLONTAIRES EN  
SERVICE CIVIQUE**

## L'accompagnement par Zero Waste France

### Signature de la Charte d'engagements réciproques

Le réseau n'a cessé de grandir ces dernières années, ce qui démontre que les enjeux déchets et gaspillage mobilisent de plus en plus de citoyen·nes motivé·es. Zero Waste France assure la coordination de ce réseau dense et diversifié. La restructuration du réseau, amorcée en 2021, a continué en 2022, avec pour principal objectif le renforcement des engagements réciproques entre l'association nationale et ses antennes locales.

La nouvelle charte d'engagements réciproques, fruit d'un long travail de concertation entre Zero Waste France et les groupes locaux, et document socle de l'association a été signée par le réseau à l'automne 2022. Elle a pour objectif de promouvoir et partager une vision et des objectifs communs, tout en établissant un cadre de coopération qui soit garant de la cohérence et de l'unité du réseau.

### Les rencontres nationales

Après plusieurs années de report lié au contexte sanitaire, Zero Waste France a organisé ses rencontres nationales en présentiel le week-end du 26 mars. Plus de 130 personnes se sont rendues à la Maison du Zéro Déchet, soit une cinquantaine de groupes locaux.

La journée du samedi, ouverte aux adhérent·es de Zero Waste France, a permis de (re)présenter la vision systémique du Zero Waste, comme elle est pensée par l'association depuis sa création il y a 25 ans.

Les thématiques abordées tout au long de ce week-end avaient pour objectif d'orienter les militant·es vers des projets du réseau et de les accompagner au mieux dans leurs actions locales (formation au plaidoyer, fresques, prise de parole dans les

médias, atelier sur le burn-out militant, etc.).

La présence des partenaires (Pacte du Pouvoir de Vivre, #BreakFreeFromPlastic, Réseau Action Climat, Réseau Vrac et Réseau Consigne) a permis d'illustrer l'ancrage du réseau dans un écosystème riche et inspirant.

### [Le réseau Zero Waste, reflet de la force de l'engagement citoyen pour une société plus sobre](#)

### Formation des groupes locaux et webinaires

En 2022, Zero Waste France a continué de proposer des formations au réseau des groupes locaux grâce à sa programmation de 17 webinaires impliquant l'ensemble de l'équipe de Zero Waste France.

Des échanges quant à la **structuration du réseau** :

- La nouvelle charte

Des présentations **d'outils de sensibilisation et de mobilisation** :

- La roulette du Zéro Déchet
- L'agenda des bénévoles mis à disposition par Zero Waste Paris

Des **campagnes de mobilisation et des temps forts** du réseau :

- Le mois des étudiant·es
- Le mois du Vrac
- Fast-fashion : cyberactivisme pour dénoncer le greenwashing
- La SERD 2022 : Retours d'expériences et discussion sur les enjeux textiles
- La campagne Commerces Zéro Déchet

Ces webinaires sont ouverts à l'ensemble des membres actifs et actives et des adhérent·es des groupes locaux Zero Waste.

## Coordination de la SERD à l'échelle nationale

Chaque année, de nombreux groupes locaux se coordonnent pour l'organisation de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) sur leur territoire. Partenaire officiel de la SERD 2022, Zero Waste France a accompagné les groupes locaux dans la préparation de leur programme, en fonction de la thématique de cette année : le textile.



Dans ce cadre, l'équipe a élaboré un kit de mobilisation autour de deux campagnes de l'association : "Fast-fashion : il est temps de ralentir" et le Défi "Rien de neuf". Zero Waste France a également négocié les droits de diffusion du film "Fast-fashion : les dessous de la mode à bas-prix", afin que les groupes locaux puissent organiser des projections. Une trentaine d'associations et collectifs du réseau ont ainsi proposé plus de 76 actions sur l'ensemble du territoire, incluant des projections du film, des animations autour du jeu de plateau du Défi "Rien de neuf", ou encore des ateliers réparation et couture.



## Quelques actions menées par les groupes locaux Zero Waste

### Le rapport sur l'incinérateur de Zero Waste Toulouse



En amont de la concertation sur le projet de rénovation / reconstruction de l'incinérateur toulousain, Zero Waste Toulouse a rédigé un rapport "Incinérateur de Toulouse stop ou encore ?". Une contribution citoyenne sur ce projet, complétée d'une campagne de mobilisation sur les réseaux sociaux et de la participation de l'association à la concertation citoyenne. Un travail de plaidoyer et d'information des citoyen·nes pour encourager la prévention des déchets dans la politique de la métropole.

### Le festival Bazaardons nos déchets de Zero Waste Lille

Du 19 au 24 novembre, Zero Waste Lille a organisé la 3ème édition du festival "Bazaardons nos déchets". Un événement en partenariat avec la ville de Lille et le Bazaar St So durant lequel se sont succédés ateliers, conférences et tables-rondes avec de nombreux·ses intervenant·es.



## Le collège Zéro Déchet de Zéro Déchet Martinique

Zéro Waste Martinique a inauguré son premier collège Zéro Déchet à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets 2022. L'association propose un accompagnement de quatre ans à destination de tous les secteurs d'activité du collège : la cantine, l'administration, le nettoyage mais également les élèves et les professeur·es.



## La contribution à l'élaboration des Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et Programmes régionaux de prévention et gestion des déchets (PRPGD)

En 2022, plusieurs groupes locaux se sont impliqués dans les commissions d'élaboration et de suivi des PLPDMA de leurs intercommunalités, pour influencer sur la politique locale de prévention des déchets ménagers. C'est notamment le cas des groupes locaux d'Île-de-France ou de Lille.

## Le quartier zéro déchet de Valmy

Zéro Déchet Lyon a lancé au printemps 2022, un quartier zéro déchet dans le 9ème arrondissement de Lyon. Durant trois ans, le groupe local, au côté de l'association Mouvement de

Palier, accompagne le quartier de Valmy dans une démarche zéro déchet en proposant des temps collectifs, des ateliers, ou encore des défis. Tous les acteurs et actrices du territoire sont concerné·es par ce projet expérimental : habitant·es, commerces, entreprises, écoles, associations locales, etc. Avec un programme d'ambassadeurs et d'ambassadrices, le quartier zéro déchet compte sur les citoyen·nes pour faire adopter largement la démarche zéro déchet, zéro gaspillage.

## Les défis foyers zéro déchet

Plusieurs groupes locaux du réseau Zero Waste accompagnent les foyers dans un défi zéro déchet. Pendant plusieurs mois, les membres des groupes locaux forment des volontaires à la démarche zéro déchet, zéro gaspillage via des ateliers, des temps d'échanges et la pesée des déchets de chaque foyer. Le groupe local d'Essonne, Ose Zéro Déchet, a lui-même outillé les groupes locaux du réseau afin de diffuser ces défis sur l'ensemble du territoire. Ainsi, entre avril et novembre, 18 familles de Nouvelle-Calédonie ont pu réduire de 60% leurs ordures ménagères résiduelles et de 40% leurs déchets recyclables.



# LA MAISON DU ZÉRO DÉCHET

En 2017, Zero Waste France a créé la [Maison du Zéro Déchet](#), le lieu associatif pour découvrir les démarches zéro déchet, zéro gaspillage et passer à l'action (Paris, 12e).

Le lieu regroupe :

- un café associatif ;
- des événements (conférences, ateliers, projections-débats, rencontres...)
- une boutique présentant les alternatives aux produits jetables et aux emballages ;
- des formations et accompagnements pour les professionnel·les ;
- un espace avec des ressources sur les déchets, etc.

En 2022, la vie du lieu a été marquée par deux grands temps forts organisés avec Zero Waste France.

En avril, la [Fashion Revolution Week](#) a réuni différents acteurs et actrices de la lutte contre la fast fashion pour proposer des ateliers de couture, de réparations de vêtements, des rencontres avec des auteur·ices, ainsi que des braderies de vêtements de seconde main.



Le mois de mai était celui de la [lutte contre le gaspillage alimentaire](#) ! Au programme : des ateliers de cuisine zéro déchet, des sensibilisations à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au compost, un festival regroupant différents acteurs, tels que HopHopFood, Mon microbiote et moi, etc.

Au total, près de 200 événements ont été organisés tout au long de l'année.

4 permanent·es de Zero Waste France étaient administrateur·rices de la Maison du Zéro Déchet en 2022 : Aurélien Dumont, Marine Foulon, Juliette Franquet et Thierry Zuili.



# LE RÉSEAU CONSIGNE

Né sous l'impulsion de Zero Waste France, d'autres associations environnementales et de collectivités locales, [le Réseau Consigne](#) est l'association qui soutient et promeut le développement des dispositifs de réemploi et réutilisation des emballages en France.

Le réseau rassemble aujourd'hui environ 180 professionnel·les et porteur·euses de projets agissant sur toute la chaîne du réemploi des emballages (notamment producteur·ices de denrées alimentaires et cosmétiques, distributeur·ices, prestataires de services logistiques, acteur·ices institutionnel·les, projets de coordination de la consigne pour réemploi). Elles et ils agissent dans des secteurs divers, offrant pour chaque application une alternative concrète à l'utilisation d'emballages jetables : vente à emporter, vente en ligne, transports de marchandises, systèmes intégrés de vente en vrac et de consigne, restauration collective, fûts de brasserie, colis pour le e-commerce, etc.

L'association a pour missions :

- d'accompagner et de mettre en réseau les porteur·euses de projets, de faciliter le partage d'expérience ;
- d'identifier les opportunités de mutualisation de ressources (lavage, stockage, parcs d'emballage...) ;
- de faire évoluer la réglementation pour favoriser et faciliter le développement du réemploi des emballages ;
- de promouvoir le réemploi des emballages et la consigne auprès des citoyen·nes et des fédérations professionnelles ;
- d'encourager la création de réseaux régionaux.

En 2022, le Réseau Consigne a organisé les 6e Rencontres techniques nationales de la consigne et du réemploi des emballages, qui ont réuni environ 170 personnes à l'Académie du climat et à la Maison du Zéro Déchet pour échanger sur les actualités du réemploi des emballages. L'association a pu notamment présenter le projet européen ReuSe Vanguard Project (RSVP), co-coordonné en France par le Réseau Consigne avec son antenne francilienne et par Zero Waste France, et porté par Zero Waste Europe. Ce projet a pour ambition de permettre le passage à l'échelle du réemploi en concevant un système commun au niveau européen et en testant ce système dans 6 villes de 5 pays de l'Union européenne.



# NOS ADHÉRENT·ES

Chaque citoyen·ne réalisant un don à Zero Waste France acquiert automatiquement le statut d'adhérent·e. Ces dons, défiscalisables à hauteur de 66% pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu, permettent d'assurer l'indépendance de l'association dans le choix des sujets qu'elle décide de traiter et les modes d'actions qu'elle décide d'utiliser.

Différents projets ont été menés au cours de l'année afin de mieux répondre aux attentes des adhérent·es, mais aussi de soutenir certaines actions de Zero Waste France.

## **Enquête de satisfaction via un questionnaire**

En 2022, Zero Waste France a proposé un petit questionnaire à ses adhérent·es afin de mieux les connaître et de s'assurer de répondre au mieux à leurs attentes, notamment en termes de communication, tant sur le fond (quel type d'information ? A quel rythme ?) que sur la forme (e-mail, événement, webinaire...)

Il ressort de cette enquête que la majorité des participant·es sont satisfait·es de la qualité et de la quantité des informations que Zero Waste France leur communique. Certaines propositions d'amélioration seront mises en place dès 2023, comme le fait de proposer plus de moyens d'agir à son échelle pour faire bouger les lois et les élu·es ou d'organiser plus de rencontres en dehors de Paris.

## **Mobilisation contre la vente sous plastique des fruits et légumes frais**

Le soutien des adhérent·es aux campagnes de mobilisation menées par l'association est déterminant. Dans le cadre de l'annulation du décret listant les fruits et légumes pouvant encore être vendus sous emballage plastique (voir p.11), Zero Waste France a pu compter sur le soutien de ses adhérent·es lors des deux temps forts de la campagne :

- sur la signature de la lettre ouverte adressée à l'industrie du plastique : elles et ils ont donné du poids au message afin de faire pression sur ces acteurs. Au total, près de 12 000 citoyen·nes ont signé la lettre ;
- sur les contributions à la consultation publique concernant le nouveau projet de décret : trop peu ambitieux, ce nouveau texte a reçu près de 1500 contributions, en très large majorité de citoyen·nes demandant de rehausser les objectifs du décret. Un chiffre beaucoup plus élevé que la centaine de répondant·es habituelle, qui témoigne de l'intérêt citoyen pour le sujet.



## Deuxième opération zéro gaspillage

À l'occasion de la sortie du livre "Déchets partout, justice nulle part" (voir p.10), Zero Waste France a mené une nouvelle opération zéro gaspillage, afin d'aider son éditeur Rue de l'Echiquier à réduire ses stocks des précédents ouvrages rédigés par l'association.

Trois packs ont été constitués afin de répondre à différents niveaux de connaissance et d'attente :

- "Tout comprendre", pour découvrir tous les enjeux qui se cachent derrière nos déchets, de la fabrication de nos objets à leur fin de vie ;
- "Démystifier le recyclage", pour comprendre pourquoi le recyclage n'est pas une solution miracle et savoir l'expliquer autour de vous ;
- "Passer à l'action", pour découvrir comment préserver nos ressources en consommant autrement.

Cette opération exceptionnelle a permis de diffuser près de 700 publications de l'association. Elle n'a pas vocation à devenir régulière et ne sera pas renouvelée en 2023.



# BILAN FINANCIER

L'année 2022 se termine avec un résultat positif qui atteste que nous avons respecté le budget et même consolidé l'association pour les prochains exercices.

## Produits

En 2022, les produits de l'association s'élèvent à 634 249 €. Les dons de particuliers représentent toujours la part la plus importante des recettes.

L'association a obtenu 116 777 € de subventions, découpées comme suit :

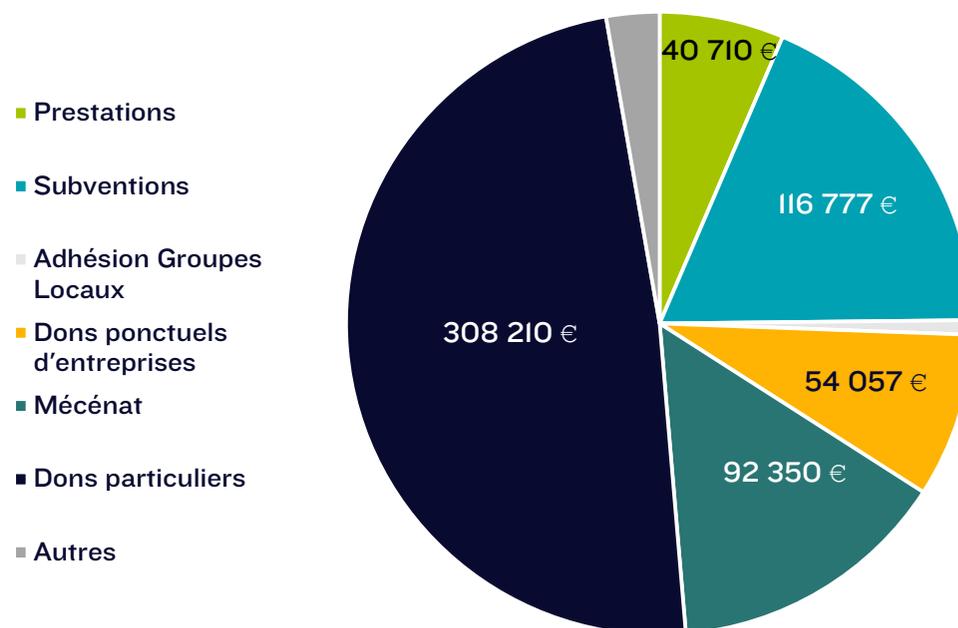
- Ademe : 66 577 €
- Ministère de la transition écologique : 30 000 €
- Direction régionale interdépartementale de l'environnement de l'Ile-de-France : 5 000 €
- Zero Waste Europe : 15 200 €

La convention de mécénat signée avec la Fondation Léopold Mayer suit son cours et contribue à hauteur de 40 000 € en 2022. La convention de mécénat avec la MAIF a été renouvelée pour 30 000 €. Un nouveau mécénat ponctuel a également été établi avec WWF pour un montant de 22 000 €.

Concernant les dons ponctuels d'entreprises, chaque proposition de financement privé est étudiée par l'équipe afin de n'accepter que les dons en accord avec nos valeurs. Nous refusons en effet les dons de sociétés dont l'activité est contraire à la démarche zéro déchet, zéro gaspillage.

Les dons de particuliers comprennent également les dons via partenariats, qui correspondent à des dons de citoyen·nes mais qui sont réalisés dans le cadre d'une collaboration avec une entreprise, encadrée par une convention de partenariat. Par exemple, nous sommes bénéficiaires de l'arrondi sur salaire, permettant à des entreprises, dûment sélectionnées en fonction de leur alignement avec les valeurs de Zero Waste France, de proposer à leurs salarié·es de faire un don prélevé sur leur salaire.

**Produits 2022**



Nous sommes également partenaire de l'application Recyclivre Rachète, qui permet aux particuliers de revendre leurs livres et de reverser tout ou partie du montant de la vente à Zero Waste France.

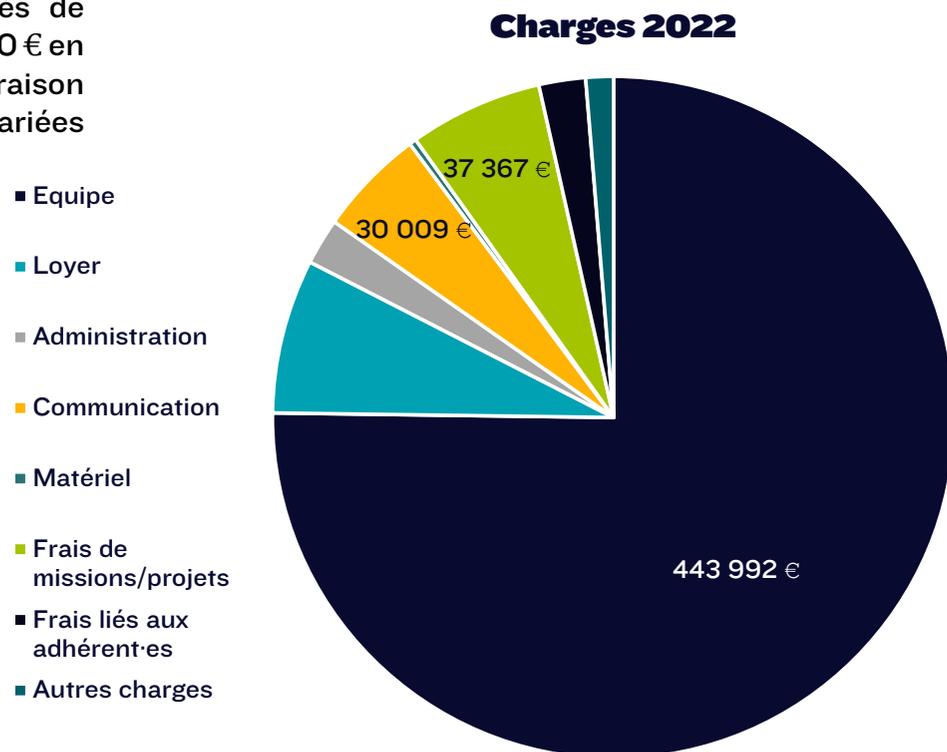
À travers les prestations, Zero Waste France anime ponctuellement des formations et réalise notamment des missions d'accompagnement ciblées auprès de collectivités et d'organisations souhaitant avancer concrètement sur une stratégie de réduction des déchets.

## Charges

Les charges 2022 s'élèvent à 590 302 € : 75% de ces dépenses concernent les salaires, charges sociales et indemnités de stages. L'association a vu une augmentation de près de 30 000 € en frais de personnel par rapport au budget initial prévu, en raison du départ de quatre salariées et l'arrivée de nouvelles salariées reprenant leurs travaux au sein de l'équipe.

L'augmentation des frais de missions en 2022 s'explique par la fin des restrictions de déplacement. Le budget prévisionnel en tenait compte et a permis la tenue de l'assemblée générale et des rencontres nationales de même que nous avons davantage pu nous rendre auprès des militant·es des groupes locaux.

L'impression du livre "Déchets partout, justice nulle part", ainsi que la refonte du site du Défi "Rien de neuf", sont les principales raisons justifiant la hausse des frais de communication par rapport à l'année dernière.



# PLUS D'INFOS

[zerowastefrance.org](http://zerowastefrance.org)

## CRÉDITS PHOTOS

Nicolas Beaumont, Stefano Borghi

25 ANS !

